

Nicolas Bérault (Beraldus, Berrault ou Berauld)

ca.1470 – vers 1545

Voir Delaruelle, « Nicole Bérault, notes biographiques, suivies d'un appendice sur plusieurs de ses publications », Louvain, Peeters/ Paris, Champion, 1909 (*Publication du Musée belge*, n° 8, pages 256-257).

Avait enseigné à Orléans entre 1500 et 1512 la poésie et le droit. Peut-être avait pu en 1512 suivre les cours du grec J. Aléandre.

Enseigne dès 1512 à Paris, se lie avec les Erasmiens, Budé, Deloynes, Ruzé, de Brie.

Héberge Erasme en 1506 sur sa route vers l'Italie.

Echange avec Erasme une correspondance entre 1518-1519, où il parle de Berquin.

Eut pour disciples Dolet et Wolmar, futur maître de Calvin.

Edita Lucrèce (1514), Valère Maxime (1519) et Athanase (1519).

Influence sur Berquin :

- ses relations avec Erasme (voir portrait qu'en fait Erasme)
- sa largeur de vues en matière philosophique et religieuse voir en particulier ses critiques virulentes de la théologie scolastique. Avant de souffrir sous
- sa curiosité intellectuelle (avide de science et de clarté) Béda, il partageait sans doute les vues de Bérault.
- son libéralisme
- sa haine de la scolastique
- avait fait le voyage d'Italie (influence des humanistes italiens)

Avait à peu près le même âge que Budé et Erasme, aussi proche de Berquin et de Germain de Brie. Avait fait le voyage d'Italie dans sa jeunesse. En France paye sa dette à l'égard de l'humanisme italien en éditant les œuvres de Valla, Mantuan Politien... Lucrèce et Pline l'Ancien.

Protégé par Etienne Poncher, le cardinal Odet de Coligny et François I^{er} qui en fit son historien royal en succession de Paolo Emili.

Enseigne le grec à l'Université ; prend des étudiants en pension, à Orléans comme à Paris ; en 1511, est qualifié de « licencié en lois tenant tutelle à Orléans ».

Comme Budé, il collabora souvent avec Bade. Une grande admiration pour Erasme, même si leur correspondance fut occasionnelle (Erasme lui dédie en 1522 son *De conscribendis Epistolis*, remaniement d'un ouvrage écrit dès son premier séjour à Paris – Allen, V, p. 63).

Fit un cours public de droit romain vers 1511 (applique méthode utilisant textes latins pour expliquer le droit).

(fin 1510)

Pendant les 6 mois passés à Orléans, Aléandre enseigna les éléments de grec dans un cours public ; il eut jusqu'à 17 auditeurs ; Bérault figure dans cette liste avec un certain Jean Jullien, qu'il employait comme sous-maître.

→ ce sont peut-être ces cours que suivirent en commun Bérault et Berquin.

Dès milieu de 1512, Bérault a quitté Orléans pour Paris.

À la fin de 1513, entreprend l'explication publique du *Rusticus* de Politien ; et prépare explication à deux « élèves » de Politien.

Vers 1510, donne cours à l'Université d'Orléans sur le *Corpus Juris (Digest, I, 2 : De origine juris)* et Budé vit en lui un disciple capable de continuer son œuvre (*Opera Omnia*, Basel, 1557, I, 260-1)

À Paris, donne des cours chez lui et dans différents collèges sur les auteurs classiques : Cicéron, *De legibus*, 1512 ; Aristote, *Æconomica*, 1514 ; Suétone, 1515 ; Politien, *Rusticus*, 1518 ; auteur de nombreuses traductions, préfaces etc. Le premier éditeur de Lucrèce en France (Bade, 1514)

< Garanderie, *Cont. Eras.* I, 126 B-128A.

Autre influence possible sur Berquin : dans son dernier ouvrage connu (*Dialogus quo rationes quaedam explicantur quibus dicendi ex tempore facultas parari potest deque ipsa dicendi ex tempore facultate* (Lyon, Grypphe, 1534), Bérault se fait l'avocat d'un latin vivant, d'un langage parlé spontanément et capable d'exprimer les réalités de la vie moderne ; il dénonce ainsi le Cicéronianisme comme une discipline stérile qui coupe l'imagination.

< La Garanderie, *Cont. Er.* I 127 B.